



## 3. Crédit d'engagement 2024

### 3.1. projet d'assainissement du Riau - phase 1

En 2019, le Service cantonal de l'Environnement a introduit la zone du Riau (parcelle 2040 et 2041 RF) dans le cadastre des sites pollués du canton de Fribourg. Il nous a été demandé de procéder à des investigations afin de déterminer les éventuels besoins de surveillance ou d'assainissement des lieux. Pour ce faire, le bureau Aba-Geol a été mandaté et diverses études de sols ont été effectuées. Quatre variantes d'assainissement ont été soumises aux autorités supérieures. Parmi les propositions faites, une d'entre elle a été retenue soit, la mise en place d'un nouveau lit de cours d'eau en béton armé. Cette variante consiste à terrasser une fouille blindée, à trier, à excaver les matériaux, à construire un lit de cours d'eau, à mettre en place une couverture de grave et de terre végétale et à remettre en état le site avec une revitalisation des berges. Estimation des coûts de l'ouvrage CHF 1'300'000.00.

Afin de pouvoir débiter le projet de construction, une première phase doit être mise en œuvre impliquant l'engagement de prestations d'ingénieurs hydrauliques et d'ingénieurs civils ainsi que de géologues et géotechniciens SIPO.

Total frais d'ingénieurs et géologues	CHF	202'500.00	HT
Frais potentiels de forage, analyses, etc...	CHF	35'000.00	HT

<b>Montant du crédit d'investissement</b>	<b>CHF</b>	<b>237'500.00</b>	<b>HT</b>
Amortissement annuel sur 40 ans – 2.5%	CHF	5'937.50	

Délai de réalisation : 2024-2025

Financement par le fonds de la commune

Ce projet générera des subventions cantonales et fédérales dont les demandes seront soumises.

